

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 14

Le vingt-quatre Juin deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 22 Mai 2024

Etaient présents : GAUME Marie Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean-Marc, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués - BASSOT Christine - PROVOST Eric - ROUCHON Dominique - CUISSET Betty - NERON Sylvie - CORNET-MONAT Béatrice - BELOT Jean Luc

Etaient excusés : LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril
MOUILLER Annie qui a donné pouvoir à Madame GAUME Marie Françoise

Secrétaire de séance : Monsieur GAUDARD Bernard

Objet : CHARTE DE LA DOTATION POUR L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Roannais Agglomération du 15 décembre 2023 approuvant le pacte financier et fiscal 2024-2026 de Roannais Agglomération, prévoyant notamment la mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement communal à compter de 2025 ;

Considérant qu'une concertation a été engagée avec les 40 communes conduite par un groupe de travail issu de la Commission ressources de Roannais Agglomération et restitué à ladite commission le 29 avril 2024, puis en conférence des maires le 22 mai 2024 ;

Considérant que Roannais Agglomération met en place un fonds de soutien à l'investissement communal permettant de financer les projets communaux d'investissement favorisant la transition écologique ;

Considérant que sont notamment éligibles à la dotation à l'investissement communal la rénovation énergétique des bâtiments et espaces publics, la végétalisation et la renaturation des espaces, le développement des énergies renouvelables, le développement des modes doux de déplacement ou encore la requalification de secteurs bâtis ;

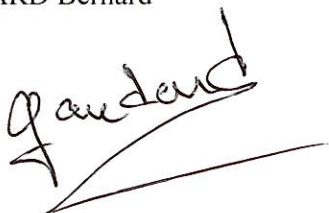
Considérant que cette charte vise à matérialiser les engagements réciproques de la commune de Villemontais et de Roannais Agglomération quant aux modalités de mise en œuvre, d'utilisation et de suivi de la dotation à l'investissement communal ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Approuve la charte pour la dotation à l'investissement communal ci-annexée ;
- Autorise Madame le Maire à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,
Copie conforme au Registre

Le secrétaire de séance,
GAUDARD Bernard



Fait à Villemontais, 24 Juin 2024

Le Maire,
GAUME Marie Françoise

